REPUBLIQUE FRANÇAISE | DEPARTEMENT DE L'ORNE | 2e CIRCONSCRIPTION

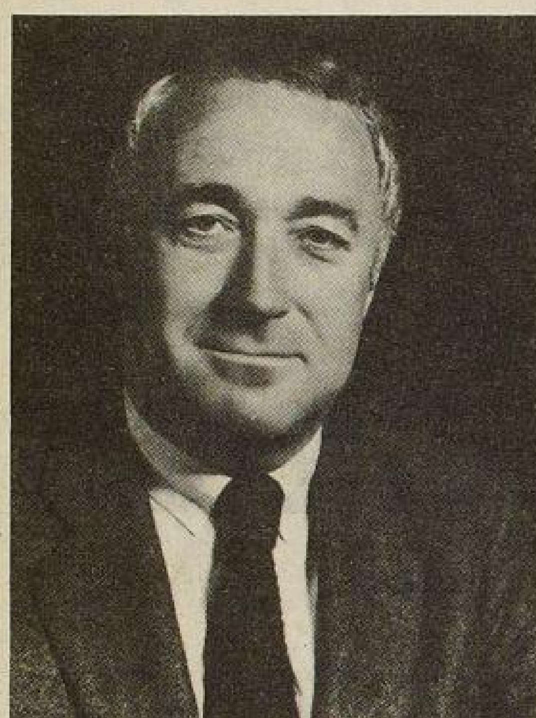


ELECTIONS LEGISLATIVES

SCRUTIN DU 21 JUIN 1981

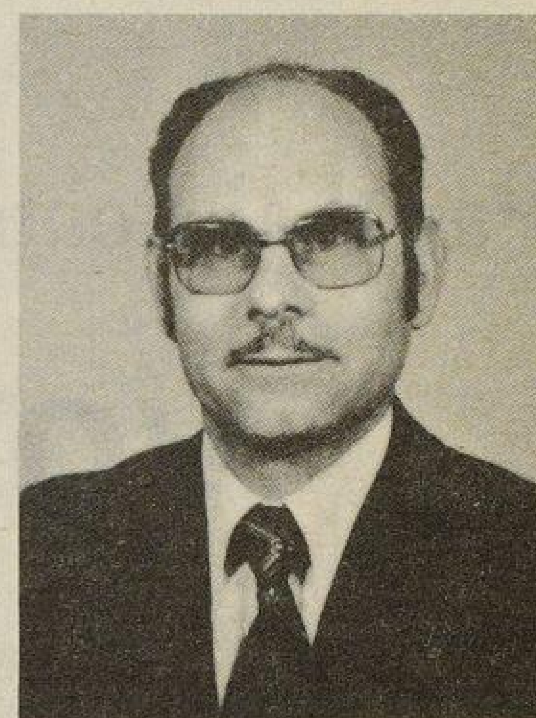
UNM

Votez GENG - FORTIER



Candidats uniques

de l'Union pour une Nouvelle Majorité et du Centre des Démocrates Sociaux



Francis GENG
Maire de Bellême
Conseiller Général
Député sortant

René FORTIER
Docteur-vétérinaire
Maire-adjoint de la Ferté-Fresnel
Suppléant sortant

Voici les résultats du scrutin du 14 Juin :

Inscrits : 59.657 **Votants : 42.464** **Suffrages exprimés : 41.726**

Ont obtenu :

GENG : 15.246

Grudet : 14.346	**Haubert : 2.497**
Bruguière : 9.078	**Levesque : 559**

Électrices, Électeurs,

– Le 14 Juin, c'était l'heure du choix,

Avec 15.246 suffrages, vous nous avez largement placé en tête de tous les candidats et nous avez même donné quelques 2.000 voix de plus qu'en 1978, soit près de 37 % des suffrages.

Votre choix est clair

Nous vous en remercions vivement

Ce témoignage de confiance renouvelée, nous engage encore plus intensément au service de nos idées et de notre région.

- Le 21 Juin sera l'heure de la décision

- **Pour la défense des libertés, de toutes les libertés :**
  - D'ENTREPRENDRE
  - D'ENSEIGNER
  - DE L'EXPLOITATION FAMILIALE AGRICOLE...

- **Pour une société de responsabilité, de progrès et de justice**

Pas d'abstentions ! *Votez massivement*

VOTEZ Francis GENG

Député sortant

René FORTIER

Suppléant

Ensemble, nous agirons pour :

L'Agriculture :

— Des prix justes et rémunérateurs correspondant aux coûts de production, une politique dynamique d'installation des jeunes, le respect des règles du marché commun agricole, notamment la préférence communautaire, la conquête des marchés extérieurs.

Les P.M.E. :

— L'allègement des charges de toutes natures, des financements plus souples, la simplication administrative.

Les Commerçants, les Artisans, les professions libérales :

— Les mêmes mesures, mais aussi l'accès à la parité sociale (maladie, retraite) avec les autres catégories sociales.

Les jeunes :

— Une formation appropriée et du travail.

Les familles :

— Un salaire familial garanti pour les mères de 3 enfants et la possibilité de travail à temps partiel.

Les personnes âgées, les handicapés, les veuves :

— La poursuite de l'effort entrepris pour l'amélioration de leur condition de vie et une meilleure insertion sociale.

A.C.P.G. - **Déportés** - A.F.N.

— Revalorisation des pensions (commission tripartite) et rétablissement du 8 Mai.
— Carte du Combattant.

Politique Régionale et Départementale :

— Aides au développement économique.
— Recherche de nouvelles Entreprises par une prospection constante,
— Recherche de solutions pour les entreprises menacées et soutien des emplois existants.
— Amélioration des axes routiers à l'intérieur de la circonscription et de la région.
— Renforcement des réseaux électriques.
— Assainissement, remembrement, hydraulique, drainage.
— Rattachement du Perche-Sud à F R 3 - Caen.
— Accroissement de l'aide aux collectivités locales.
— Réunification de la Normandie.

61 130 Bellême